

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Faits d'ailleurs

MEXIQUE : DEUX ADOLESCENTS RETROUVÉS DÉMEMBRÉS

HECTOR et Alan, âgés de 12 et 14 ans, étaient portés disparus depuis plusieurs jours à Mexico (Mexique). Ils étaient sortis pour aller acheter des bonbons et, depuis, on n'avait plus aucune nouvelle. Un vaste dispositif a été déployé par les forces de l'ordre pour les retrouver. Quatre jours plus tard, deux agents de police patrouillaient dans la rue lorsqu'ils ont croisé un homme poussant un chariot contenant des sacs-poubelles. Soudain, un des sacs est tombé et s'est déchiré. Un policier est venu l'aider à le ramasser. C'est là qu'il a vu un bras, une épaule et une oreille. Les autres sacs contenaient les cadavres démembrés des deux adolescents. Interpellé et placé en garde à vue, le suspect, Edgar Zuñiga, toxicomane âgé de 39 ans, assure avoir été payé 2 grammes de cocaïne par un inconnu pour déplacer ce qu'il pensait être des immondices. L'enquête suit son cours.

FRANCE : VIOLÉE LORS D'UNE SOIRÉE

UNE adolescente, âgée de 17 ans, s'est rendue le 24 octobre à la gendarmerie de La-Tour-du-Pin (France), afin de porter plainte pour viol. Les faits se sont déroulés au domicile d'une connaissance du violeur sur fond de consommation de stupéfiants. Le suspect, âgé de 27 ans, est déjà bien connu des services de police. Il a été condamné fin 2018 à 4 ans de prison pour violences et agressions sexuelles sur son ex-compagne. En libération conditionnelle, il était introuvable. Les gendarmes l'ont finalement interpellé à La-Tour-du-Pin. Placé en garde à vue, l'auteur présumé a nié les faits. Il a été placé en détention provisoire.

BRÉSIL : UN COUPLE LIGOTÉ DANS UNE VOITURE ET BRÛLÉ VIF

DEUX cadavres calcinés ont été retrouvés le 17 octobre dans une voiture incendiée dans une zone rurale près de Sao Paulo (Brésil). Les deux victimes sont Ellen Priscila Ferreira da Silva, 24 ans, enceinte de 4 mois, et Ely Carlos dos Santos, 39 ans. Les deux victimes ont été ligotées dans l'habitacle puis de l'essence a été déversée sur le véhicule. L'homme et la future maman ont été brûlés vifs. Quatre suspects ont été interpellés et placés en garde à vue.

Rassemblés par JNE

Un ressortissant équato-guinéen en prison pour profanation de tombes

Guy-Romuald MABICKA
Kango/Gabon

RICHARD Ondo Ovono disait vouloir "sauver le monde" avec les ossements humains. Né le 1er mai 1960 à Ebebeyin (Guinée équatoriale), le "messie" n'a pu réaliser "sa mission assignée à la suite d'une révélation divine". Il a en effet été placé dernièrement en détention préventive à la prison centrale de Libreville par le parquet de la République. Une incarcération qui intervient après son interpellation par les Officiers de police judiciaire (OPJ) de la brigade de gendarmerie de Kango-centre.

Ces agents sont un jour informés par les habitants d'Andem 2 de ce que plusieurs tombes ont été profanées dans ce village du département du Komo. Au cours de l'enquête ouverte à cet effet, les limiers parviennent à confondre le ressortissant équato-guinéen.

Lors de son arrestation, il leur aurait dit avoir agi après une prophétie venant de Dieu. Et que les restes humains collectés devaient servir à sauver l'humanité. Des révélations qui n'auront pas convaincu les enquêteurs, encore moins le parquet de la République devant lequel il a été déféré. Au contraire, après son audition au Palais de justice, il a été écroué pour profanation de tombes dans plusieurs cimetières d'Andem 2. C'est donc désormais à "Sans-famille" qu'il attend son procès. Il faut rappeler qu'au Gabon, notamment, la profanation d'une tombe est un acte inconvenant et dégradant pour le défunt. Il est commis au mépris des usages de la société envers ses morts. Ainsi, Richard Ondo Ovono devrait-il répondre de ses actes, conformément aux dispositions légales en matière de trafic d'organes humains.



Le village Andem 2 où des profanations ont été commises.

Un voleur de téléviseurs écroué à Lambaréné

A.E.E.
Libreville/Gabon

LA Police judiciaire (PJ) a mis la main dernièrement sur Evard Guisoni Mbombo, au motif qu'il aurait commis une série de vols aggravés chez des particuliers à Lambaréné. En effet, ce jeune Gabonais, âgé de 23 ans et sans emploi, serait connu pour perpétrer des vols de postes de télévision au sein des domiciles. Les limiers de la PJ, en perquisitionnant chez lui, ont effectivement saisi un important lot de téléviseurs à écran plasma.

La suite de l'enquête a également révélé que le délinquant, auteur de multiples infractions, a fait la prison en 2016 pour vol aggravé et coups et blessures volontaires, avant de prendre la poudre d'escampette. Depuis lors, il est passé à plusieurs reprises entre les mailles des filets des forces de l'ordre, avant finalement d'être interpellé et placé en garde à vue la semaine dernière. Interrogé sur la provenance de tous les



Evard Guisoni Mbombo, le voleur présumé d'appareils de télévision.

appareils électroniques trouvés en sa possession, Guisoni a reconnu les avoir volés dans différents domiciles. Inculpé pour

plusieurs cas de vols aggravés, il médite actuellement sur son sort au pénitencier de Lambaréné, en attendant son procès.